



Ville  
d'Estérel

villedesterel.com

## COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

### INSPECTION DU LAC MASSON ET MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS

**Estérel, le 5 mai 2022** — Nous souhaitons vous informer que RAPPEL procédera à une inspection du lac Masson pour vérifier la présence de myriophylle à épis, le jeudi 12 mai prochain.

Si cette inspection révèle la présence de myriophylle à épis, l'arrachage s'effectuera durant la semaine du 16 mai.

D'ici là, le débarcadère demeure fermé et l'interdit de navigation sur l'ensemble des lacs (du Nord, Dupuis et Masson) est maintenu, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Veuillez noter que l'émission des vignettes pour la saison 2022 ne débutera qu'au moment de l'ouverture du débarcadère.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés sur l'évolution du dossier dès qu'il nous sera possible de le faire.

Nous vous remercions de votre compréhension!

- 30 -

#### Information :

Ville d'Estérel – 450 228-3232